



MAIRIE DE FIGEAC

8 Rue de Colomb
BP 205
46 106 Figeac Cedex
Téléphone : 05.65.50.05.40
Courriel : administration.eau@ville-figeac.fr

HORAIRES D'ACCUEIL

Le Lundi - Mardi et Jeudi
08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Le Mercredi 13h30 - 17h00
Le Vendredi 08h30 - 12h00

EN CAS D'URGENCE TECHNIQUE

06.08.62.66.33

Référence à
rappeler

N° du point de consommation : 08775

Occupant : SAS CLEAN SERVICES

Adresse du
lieu desservi :

SAS CLEAN SERVICES
3 RUE BALENE
LOCAL COMMERCIAL
46100 FIGEAC

SERVICE DE GESTION COMPTABLE
58 AVENUE PHILIBERT DELPRAT
BP 20209
46106 FIGEAC CEDEX

6447-011030-0025-2



SAS CLEAN SERVICES
MME PINEAU SANDRINE
4 QUAI ALBERT BESSIERES
LOCAL COMMERCIAL
46100 FIGEAC

Facture réelle n° 2025-EA-00-8412 du 13/11/2025

Eau et Assainissement

Consommation du 28/08/2024 au 26/08/2025

Abonnement du 01/07/2025 au 31/12/2025

Voici la présentation simplifiée de votre facture :

Détail au verso

Votre consommation d'eau

13 m³

Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00477 €

Abonnement
Consommation

Montants
48,09
61,98

Total de la facture

110,07

IDENTIFIANTS TIPI

Identifiant collectivité : 060722

Numéro de la facture : 2025-EA-00-8412

Montant total à payer avant le 31/12/2025

110,07 €

valée

**TALON DE PAIEMENT à
joindre à votre paiement
pour les modalités d'utilisation, se
reporter au verso du présent talon**

Références : EAU N° rôle Eau : 31
Etablissement : AX N° rôle Asst : 31
N° codique : 046009 Nature du rôle : 01
N° contrat : 110405
N° facture : 8412
Exercice : 2025
Date facture : 13/11/2025
Montant en euros : 110,07 €

SAS CLEAN SERVICES
MME PINEAU SANDRINE
4 QUAI ALBERT BESSIERES
LOCAL COMMERCIAL
46100 FIGEAC

TRESORERIE DE FIGEAC



CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 73980
92894 NANTERRE CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

024210500252

940033000160 73130000000000084120460094958806

11007

Paiement de proximité : en
numéraire (limite de 300 euros
) ou par carte bancaire muni
du présent avis auprès d'un
buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site :
www.impots.gouv.fr/portail/particulier), par carte bancaire
auprès d'un centre des
finances publiques .



Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
08775	H22UA013479	015	26/08/2025	7			22	15
Consommation totale relevée								15
Consommation estimée déduite								-2
Consommation facturée (m3)								13

Détail de votre facture :	Prix au	Quantité	Unité	P.U.	Montant H.T.	T.V.A.	Montant T.T.C.
Distribution de l'eau							
ABONNEMENT EAU	2025	184	jours	60,60000	30,55	1,68 (5.5%)	32,23
CONSOMMATION EAU	2024	4	m3	2,00600	8,02	0,44 (5.5%)	8,46
CONSOMMATION EAU	2025	9	m3	2,17600	19,58	1,08 (5.5%)	20,66
Collecte des eaux usées							
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2025	184	jours	28,60000	14,42	1,44 (10%)	15,86
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT	2024	4	m3	1,69300	6,77	0,68 (10%)	7,45
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT	2025	9	m3	1,74900	15,74	1,57 (10%)	17,31
Organismes publics							
REDEVANCE SUR LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE (AGENCE DE L'EAU)	2025	13	m3	0,32000	4,16	0,23 (5.5%)	4,39
PERFORMANCE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (AGENCE DE L'EAU)	2025	13	m3	0,07000	0,91	0,05 (5.5%)	0,96
PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AGENCE DE L'EAU)	2025	13	m3	0,10500	1,37	0,14 (10%)	1,51
PRELEVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU (AGENCE DE L'EAU)	2025	13	m3	0,09060	1,18	0,06 (5.5%)	1,24
Total de votre facture :					102,70	7,37	110,07

Commentaires

Quand payer ? Dans un délai de 30 jours suivant la réception de la facture .

Comment payer ?

Sans se déplacer :

Par carte bancaire, sur le site www.payfip.gouv.fr avec l'identifiant collectivité 060722, référence : 2025-EA-00-8412,

Par chèque bancaire ou postal, à l'ordre du Trésor Public et doit être adressé au Centre d'Encaissement de Nanterre, joignez le papillon identifiant votre dette,

Par virement bancaire direct de banque à banque sur le compte du SGC de Figeac BDF CAHORS IBAN FR643000100246C468000000066 BIC BDFEFRPPCCT ,

Palement de proximité :

Par carte bancaire ou espèces (dans la limite de 300 euros), munis du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site : <https://www.impots.gouv.fr/portail/paement-de-proximite>).

Par carte bancaire auprès d'un Centre des Finances Publiques muni du présent avis.

Difficultés de paiement : Merci de vous adresser au Service de Gestion Comptable (SGC) de FIGEAC : 05.65.34.23.67 mail : sgc.figeac@dgfip.finances.gouv.fr .

Voie s de recours :

Dans un délai de 2 mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le Tribunal d'Instance si le montant de la facture est inférieur ou égal au seuil fixé par l'article R321-1 du Code de l'organisation judiciaire ou le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil . Les réclamations amiables sont à adresser à la Mairie de Figeac.

Attention : la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisie de la juridiction compétente. Veuillez avoir l'obligeance d'informer le SGC de cette démarche. Toute somme non acquittée dans un délai de 30 jours, après réception du présent, fera l'objet de poursuites, engagées par le comptable public indiqué par le SGC de Figeac (seul celui-ci peut accorder un délai de paiement dans des cas exceptionnels). Extrait du titre exécutoire en application de l'article L 252A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L 1617-5, D 1617-23, R 2342-4, R 3342-8-1 et R 4341-4 du Code général des collectivités territoriales par André MELLINGER, Maire de FIGEAC.